

Voici les dernières nominations à l'ANR, au CNS, dans les établissements et services publics

P. 2

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 764 du mercredi 2 au jeudi 3 août 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Jean-Louis Essambo au CNS, Daniel Lusadisu à l'ANR

Du sang neuf dans le dispositif sécuritaire de Tshisekedi

P. 2

Kinshasa : le Groupe Angel Cosmetics remet des matériels d'assainissement à l'Hôtel de ville et sponsorise à Lemba le tournoi de basketball et Nzango

Entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et le Groupe Angel Cosmetics, il y a une convergence des vues qui n'a pris aucune ride. Déjà présent aux côtés de l'Hôtel de ville de Kinshasa dans la mise en œuvre de l'opération «Kin Bopeto», à travers le projet «Kintoko» destiné au recyclage des bouteilles plastiques dans la capitale congolaise, le Groupe Angel Cosmetics vient de récidiver en mettant à la disposition de l'autorité urbaine un important lot de matériels d'assainissement en faveur des brigades de 24 communes de la ville. C'est Jérôme Sekana, délégué général du Groupe Angel Cosmetics, qui a procédé dimanche à la remise de ces matériels au cours d'une cérémonie organisée dimanche à l'esplanade de l'Hôtel de ville. P. 7



PARLONS-EN

Verrou sécuritaire

ECONEWS

À quelques mois des élections générales de décembre prochain, le Président de la République a nettoyé son appareil sécuritaire en apportant du sang neuf aussi bien à l'Agence nationale de renseignements (ANR) qu'au Conseil national de sécurité (CNS).

Au Conseil national de sécurité, il était prévu que le Chef de l'Etat tourne la page François Beya, en disgrâce depuis son interpellation par les services de l'ANR, alors dirigée par Jean-Hervé Mbelu. François Beya parti, Jean-Hervé Mbelu n'a pas non plus résisté au rouleau compresseur, le voilà ...

(Lire en page 2)

Avec 15 bornes-fontaines gérées par la CGET, TFM garantit l'approvisionnement en eau potable à Tenke

P. 6

Tshisekedi rouvre à la circulation la route Kimwenzha-Kindele, avant les avenues Elengesa et Kikwit

P. 12

Jean-Louis Essambo au CNS, Daniel Lusadisou à l'ANR

Du sang neuf dans le dispositif sécuritaire de Tshisekedi

Si au Conseil national de sécurité (CNS), la page François Beya, dit «Fantomas», est définitivement tournée avec la nomination du professeur Jean-Louis Essambo Kangashe à ce poste, il l'est autant à l'Agence nationale de renseignements où Jean-Hervé Mbelu Biosha cède sa place à Daniel Lusadisou Nkiambi, un ancien officier de la Division spéciale présidentielle, ancêtre de l'actuelle Garde Républicaine. Ce sont donc deux illustres inconnus qui vont se charger de recomposer le dispositif sécuritaire du Président de la République, Félix-Tshisekedi Tshilombo. Si le professeur Essambo, constitutionnaliste de son état et ancien juge constitutionnel, n'est inconnu du grand

Au Conseil national de sécurité (CNS), cette structure qui chapeaute le dispositif sécuritaire de la République Démocratique du Congo, le Président de la République, Félix Tshisekedi, vient de placer à sa tête le constitutionnaliste Jean-Louis Essambo Kangashe. Il assumera à ce titre les fonctions de conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité. Il remplace à ce poste François Beya, tombé en disgrâce après son installation par l'Agence nationale de renseignements.

Depuis la mise à l'écart de celui qui avait pour nom de code «Fantomas», son in-

térisme au CNS était assuré par Jean-Claude Bukasa.

C'est donc dans le monde universitaire que le Chef de l'Etat est allé prendre celui qui aura la lourde charge de coordonner son dispositif sécuritaire.

A cinq mois des élections générales de décembre, la nomination du professeur, passé auparavant à la Cour constitutionnelle, n'a rien d'anodin. Constitutionnaliste, le Président de la République envoie certainement un message clair, censé mettre fin à l'arbitraire qui rongé les renseignements congolais, aussi bien civil que militaire.

Fin procéder, le pro-

public, on l'a jamais vu précédemment rodé dans les couloirs des renseignements. Quant au colonel à la retraite, Daniel Lusadisou, il débarque à l'ANR qu'il n'a pas côtoyé dans sa vie antérieure. Pourtant, c'est à ces deux hommes clés que le Chef de l'Etat a jeté son dévolu pour ramener du sang neuf aussi bien au CNS qu'à l'ANR. A cinq mois des élections générales de décembre 2023, Tshisekedi réorganise ses services de renseignements. Pour quel but ? Nul ne le sait, en tout cas. Pour autant ces nominations tiennent, comme le veut la coutume, du pouvoir discrétionnaire du Président de la République.

ECONEWS

Le professeur Essambo aura sans doute la mission de ramener les renseignements congolais sur le droit chemin en leur faisant rappeler qu'ils n'ont jamais au-dessus de la loi.

UN EX-DSP À L'ANR

Le professeur Essambo aura comme pendant à l'Agence nationale de renseignements M. Daniel Lusadisou Nkiambi. Ce dernier a la particularité d'avoir œuvré à la 2^{ème} République au sein de l'ancien Division spéciale présidentielle (DSP), équivalent actuel de la Garde républicaine.

Colonel – médecin à la retraite, il a vécu trop longtemps en exil, après

un long moment d'hibernation depuis la chute de feu président Mobutu en mai 1997. Depuis lors, Daniel Lusadisou avait disparu des radars. Il réapparaît finalement à la faveur de sa nomination au poste d'administrateur général de l'ANR, en remplacement de Jean-Hervé Mbelu Biosha.

C'est désormais sur ces deux personnalités que repose la sécurité de la République, en l'occurrence Jean-Louis Essambo au CNS et Daniel Lusadisou à l'ANR.

Ainsi en a décidé le Président de la République qui, par ces nominations, apportent du sang neuf dans son dispositif sécuritaire.

PARLONS-EN

Verrou sécuritaire

(Suite de la Une)

parti, cédant sa place à Daniel Lusadisou Kiambi, un colonel retraité, un ancien de la Division spéciale présidentielle (DSP) à l'époque du président Mobutu.

Au Conseil national de sécurité, c'est aussi la page François Beya qui est définitivement tournée. Son successeur, Jean-Claude Bukasa, qui a assumé son intérim depuis son arrestation, n'a donc pas pu conserver son poste. Pour combler ce vide au niveau de la plus haute instance de renseignements civil du pays, le Président de la République a fait appel à un professeur d'université, enseignant de droit. Il s'agit du prof Jean-Louis Essambo Kangashe, ancien juge constitutionnel. C'est lui qui exercera désormais les fonctions de conseiller spécial en matière de sécurité du Chef de l'Etat, par ailleurs patron du CNS.

Que retenir de ces deux nominations stratégiques ? A première vue, le message est clair. Le Président de la République a opté pour le renouvellement de son appareil sécuritaire en misant sur l'intelligence et l'expérience.

L'intelligence, c'est d'abord au CNS où le constitutionnaliste Jean-Louis Essambo sera aux côtés du Président de la République pour réorganiser le dispositif sécuritaire national.

L'expérience est plutôt du côté de l'ANR où un habitué du sérail a été appelé à la rescousse pour donner un nouveau souffle aux renseignements civils. Ancien de la DSP, le nouvel administrateur général de l'ANR a côtoyé le sommet de l'Etat, en évoluant au niveau de la division d'élite de la deuxième République. C'est donc un homme de terrain qui ne découvre pas le métier. Il le connaît et saura certainement relever le défi.

Avec ces deux nominations, tant au CNS qu'à l'ANR, le Chef de l'Etat a envoyé un signal fort en verrouillant, de plus belle manière, son dispositif sécuritaire.

Voici les dernières nominations à l'ANR, au CNS, dans les établissements et services publics

I. Etablissements publics

CAMI (Cadastre Minier)

PCA : BINDULE MITONO Crispin
DG : YENGA MABOLIA PAUL
DGA : MUYUMBA GUSTAVE

SCMK (Société Commerciale et Minière Kisenge-Manganèse)

PCA : MBENGELE TAMUK Constantin
DG : SOSONGO YANICK
DGA: NGOYA KANDA GISELE

SCTP (Société Congolaise des Transports et des Ports)

PCA : MALANGA NGOMA Mathieu
DG : LUKUSA MPANU Martin
DGA: LULENDU MUSUMARI Gabin

COBIL SA

PCA : MUSENEPWO MUTOTO Thierry
DG : MUTABUNGA NGINA Placide
DGA/AF : MALU TUANISHA Stella (chargé de la coordination administrative et financière)
DGA/T : OKUNDA OSUNGO Olivier (chargé de la coordination technique)

SODIMICO (Société de Développement Industriel et Minier du Congo)

PCA : PURUSI SADIKI Jean-Jacques
DG : KAYUMBA KITUNGWA Patrick
DGA : DIUR KABEY SATILAND Willy

AGENCE CONGOLAISE DE L'ENVIRONNEMENT (ACE)

PCA : MBUNDU MALENGO Crispin
DG : LAMA ONIANGUNGA
DGA : EMENE ELENGA Jean-Claude

II. Conseillers au cabinet du Président de la République

Collège juridique et administratif :

KARISHA MUNEMEKA Alidor
Mende Ologa Patrick
KANYINDA Armel
MASTAKI KAMBALE Jean-Pierre

Collège Mines et hydrocarbures

MUKENDI BUKASA Crispin
ABABIFUANINA BABATSHI Antoine
PABOLANGI ONDA Ange
BULAKIO MVUAMA Siceron
TSHIBAMBULA TSHIAMUSAWU Emmanuel

Collège Agriculture, pêche et élevage

KASHALA MUKENDI Hubert
USOTSHILA WATANGO Jean-Pierre
KABEYA MBADIANYAMA Henry
MURULA MANEGABE Aimé-Jules
PIEMA MINGASHANGA Jean

Collège infrastructures, urbanisme, Habitat et affaires foncières

ABUKESEYA Gédéon
KABANGU KANYINDA CEDRIC
KAPINGA Ntaku José
BAYPONKALUNGA Jacques
MAPUYADAYI Hugo

Collège Poste, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC)

MUTUNDJI MAYAND A BANZ ERIC
VADI NGENDA NDIVADI
KALOMBO KABASU JEAN-MARC
EKAYA ROBERT

Collège Politique et Processus électoral

MANAGI BEMBA AUGUSTIN
BOKO BAKOMBELA DIEU-MERCI
NTOSI SAVA CHARLY
ONOKODI MIREILLE

(Suite à la page 12)

RDC : les stratégies divergentes d'une opposition fragmentée

A cinq mois des élections générales, l'opposition congolaise apparaît plus divisée que jamais. Les principaux opposants au Président Tshisekedi affichent des positionnements contradictoires, entre contestation populaire, boycott et attentisme.

« Chacun pour soi », tel semble être le mot d'ordre des opposants congolais alors que les élections présidentielle et législative, théoriquement fixées en décembre, arrivent à grands pas. Plus le scrutin approche, plus l'hypothèse d'une alliance de l'opposition s'éloigne. Signe de l'incertitude qui plane sur la tenue des élections dans les délais, le faible nombre de candidats à la députation nationale, ce qui a obligé la Commission électorale (CENI) à repousser d'une semaine les inscriptions.

Malgré ce report, deux poids lourds de la politique congolaise ont décidé de bouder les législatives en ne présentant aucun candidat : Martin Fayulu, l'ex-candidat malheureux de 2018 et l'ancien président Joseph Kabila.

BOYCOTT DE KABILA

Pour l'ex-chef de l'Etat, la stratégie de boycotter le scrutin de décembre est clairement affichée depuis plusieurs semaines. Joseph Kabila avait fustigé le président Félix Tshisekedi en juin, lors d'une de ses rares sorties devant ses soutiens, qualifiant son régime de « dictature » et estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour « de bonnes élections ». Emmanuel Ramazani Shadary, le secrétaire général du PPRD, le parti kabiliste, avait dénoncé depuis de nombreux mois l'absence de son mouvement au sein de la CENI et « l'instrumentalisation » de la Cour constitutionnelle par le pouvoir.

Résultat des courses, le PPRD a demandé à ses partisans de boycotter les opérations d'enrôlement des électeurs et n'a proposé aucun candidat à la députation. Quant au Raïs, dont on peine toujours à décrypter les intentions personnelles, il semble bien partie pour être absent du scrutin de 2023 et passer son tour en attendant des jours meilleurs.

OPÉRATION « DÉLÉGITIMATION »

Au sein de la mouvance kabiliste, le boycott du scrutin a beaucoup divisé en interne, notamment chez les députés et des sénateurs. Le long silence de Joseph Kabila avant de boycotter les élections avait déjà poussé certains caciques de son parti à mettre les voiles pour prêter allégeance à Félix Tshisekedi. A l'instar de l'ancien ministre

de l'Intérieur, Evariste Boshab, de l'ex-ministre de la Justice, Célestin Tunda, de Léonard She Okitundu, d'Adolphe Lumanu, d'André-Alain Atundu ou du très médiatique Lambert Mende...

Tous avaient décidé de rejoindre l'Union sacrée de Félix Tshisekedi. Parmi les derniers fidèles de Joseph Kabila, on ne s'émeut pas beaucoup de ses départs qui « font le ménage » dans le mouvement kabiliste et permettre « de préparer l'avenir avec de nouvelles têtes », nous confie un membre du PPRD. L'objectif du boycott des élections est « de délégitimer une réélection de Félix Tshisekedi » considérée comme acquise par le camp Kabila.

FAYULU, L'ÉQUILIBRISTE

L'idée d'un boycott des élections a également effleuré l'opposant Martin Fayulu. Le 19 juin, le patron de l'Écidi a déclaré qu'il ne présenterait pas, lui aussi, de candidats aux législatives. Sans prononcer le mot de boycott, le candidat de 2018 souhaite mettre la pression sur la Commission électorale. Il dénonce « un fichier électoral corrompu », dans lequel se trouverait, selon lui, « 10 millions d'électeurs fictifs ». Son mot d'ordre est clair : « Pas de fichier fiable, pas d'élection ». Mais son positionnement sur sa participation au scrutin présidentiel l'est un peu moins.

Sera-t-il candidat ou pas ? Sur TV5MONDE le 24 juillet, il a martelé qu'il ne boycotterait pas les élections : « Il n'y a pas le mot boycott dans notre vocabulaire », sans en dire davantage sur son avenir personnel. Un numéro d'équilibriste qui rend perplexes certains de ses soutiens.

APPEL À LA RUE

La stratégie de Martin Fayulu était, dans un premier temps, d'entraîner les autres partis d'opposition à refuser de participer au scrutin avec un fichier électoral qu'il juge frauduleux en ne déposant pas de candidatures aux législatives. Mais avec le refus de la CENI de réviser le fichier des électeurs comme le demandait l'opposition, les autres partis, Ensemble de Moïse Katumbi, LGD de Matata Ponyo et l'Envol de Delly Sesanga, ont finalement tous décidé de déposer leurs



Joseph Kabila et Martin Fayulu ayant opté pour le boycott, qui affrontera Tshisekedi en décembre 2023 ?

listes. Martin Fayulu se retrouve désormais bien seul dans la stratégie du boycott des législatives... seul, aux côtés de Joseph Kabila.

Pour continuer à faire pression sur la CENI et le gouvernement, Martin Fayulu, n'a donc plus que l'outil de la mobilisation populaire pour faire bouger les lignes. Il multiplie les meetings et lance un appel à une grande marche le 12 août prochain à Kinshasa. Mais sans l'appui des autres partis d'opposition, cette stratégie de l'appel à la rue s'avère, pour le moment, peu payante.

KATUMBI TOUCHÉ PAR DEUX FOIS

L'autre leader de l'opposition, Moïse Katumbi, traverse une bien mauvaise passe. Après l'arrestation de son bras droit, Salomon Kalonda, le 30 mai dernier et l'assassinat du porte-parole de son parti, Chérubin Okende, le 13 juillet, Ensemble pour la République apparaît plus affaibli que jamais. Les cadres du parti sont entièrement mobilisés pour obtenir la libération du conseiller principal de Moïse Katumbi et faire pression pour obtenir que toute la lumière soit faite sur le meurtre du député Okende. Pas vraiment la tête aux élections.

Sur ces deux affaires, le parti de Katumbi dénonce « un acharnement politique » pour nuire à la candidature de l'ancien gouverneur du Katanga. Autant dire que la campagne électorale semble bien mal engagée pour le patron du TP Mazembe, qui est resté jusqu'à très discret depuis l'annonce de sa candidature à la magistrature suprême en décembre 2022. Contrairement à Fayulu, le parti a bien présenté ses candidats aux législatives.

MATATA ET SESANGA : UNE CANDIDATURE POUR EXISTER

Deux autres opposants sont en lice pour la présidentielle : l'ancien premier ministre Matata Ponyo et le leader d'Envol Delly Sesanga. Ils ont tous les deux déposé des listes de candidats pour les législatives. Mais leurs objectifs pour la présidentielle s'avèrent différents de Fayulu et Katumbi. Pour Augustin Matata Ponyo, toujours englué dans l'affaire de détournement de fonds du projet agricole de Bukanga-Lonzo, sa candidature lui fait office de protection contre des possibles déboires judiciaires... c'est du moins, ce qu'il espère. Continuer de peser sur l'échiquier politique semble indispensable pour la survie de l'ancien premier ministre dans le capharnaüm politique congolais.

Pour Delly Sesanga, problèmes judiciaires mis à part, l'objectif de sa candidature est le même : s'imposer comme une personnalité politique incontournable, quitte à nouer une alliance avant le scrutin.

MUKWEGE L'ARLÉSIENNE ?

Reste le dernier point d'interrogation de cette équation politique : la possible candidature de Denis Mukwege. De nombreux appels de personnalités de la société civile souhaitent voir le prix Nobel se lancer dans la course à la présidentielle. Fort de son aura de médecin gynécologue qui lutte contre les violences sexuelles à l'Est du Congo, Denis Mukwege ne s'est jamais prononcé sur ses intentions politiques. Pourtant, depuis plusieurs mois, le célèbre médecin multiplie les prises de positions sur la guerre

à l'Est ou le processus électoral chaotique qu'il critique sévèrement.

Si certains pensent que la candidature de Denis Mukwege est acquise et qu'il attend le bon timing pour se déclarer, d'autres s'interrogent sur son réel poids politique, sa capacité à rassembler, et le risque d'abîmer son image. Il n'empêche que dans la configuration politique actuelle, sa candidature ne ferait que rajouter un nom à la longue liste de candidats-présidents. Dans une élection à un tour, seule une union de l'opposition serait en capacité de peser face à Félix Tshisekedi.

TSHISEKEDI ACCÉLÈRE

A cinq mois du scrutin, l'incertitude continue de planer sur la présidentielle de décembre. Le flou dans lequel navigue l'opposition tient également aux risques d'un possible glissement du calendrier électoral. Le manque de financement et la guerre à l'Est pourraient être la cause d'un report des élections. Le gouvernement a longtemps tiré la sonnette d'alarme sur le sujet. Mais depuis quelques mois, l'exécutif semble être disposé à aller aux élections à marche forcée.

Des moyens financiers ont récemment été débloqués pour la Commission électorale et le conflit avec le M23 à l'Est du pays s'est mis sur pause, comme pour attendre la tenue du scrutin de décembre. Le camp présidentiel ne semble plus douter de la victoire du Chef de l'Etat sortant. La fragmentation de l'opposition qui s'accélère conforte le pouvoir de ne pas retarder le scrutin afin d'entamer le plus rapidement possible le deuxième mandat de Félix Tshisekedi.

AVEC AFRIKARABIA

Bilan à mi-parcours : le Gouvernement se félicite de la bonne tenue des Jeux de la Francophonie

A mi-parcours de la tenue à Kinshasa des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie, le Gouvernement se félicite du parcours déjà entrepris. Lundi soir, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, qu'accompagnaient son collègue de la Culture, Catherine Furaaha, et Isidore Kwandja, directeur du

Comité national des Jeux, ont fait le point, quatre jours après l'ouverture des Jeux de Kinshasa. Dans le tableau des médailles, la RDC occupait jusqu'à lundi la 4^{ème} place du classement final, affichant 11 médaille dont deux en or.

IGHANA MASTALA

Le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, qui avait à ses côtés sa collègue de la Culture, Mme Catherine Furaaha Katungu, et le directeur du Comité national de l'organisation des Jeux de la Francophonie, Isidore Kwandja Ngembo, a fait le point de ces jeux, après quatre jours des compétitions, dans le cadre de l'exercice de redevabilité à la population. C'étaient d'un briefing de presse qui a eu lieu lundi 31 juillet 2023 au Palais du peuple. Occasion pour les intervenants de balayer toutes les préoccupations exprimées par les professionnels des médias, de la cérémonie d'ouverture au déroulement des compétitions, en passant par l'organisation et la gestion des infrastructures après les jeux.

LA RDC DANS LE TOP 5

Sur le déroulement des Jeux, il faut dire que Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, n'est pas seulement la capitale de la rumba, comme on aime le dire, mais elle regorge aussi d'énormes talents. Pour preuve, au quatrième jour des compétitions, la RDC est placée à la quatrième position en termes des médailles obtenues, après la Roumanie (1^{er}, 13 médailles, dont 7 en or), Maroc (2^{ème}, 11 médailles, dont 5 en or), Cameroun (3^{ème}, 12 médailles, dont 3 en or).

Jusqu'à lundi, la RDC comptait 11 médailles, dont deux (2) en or, trois (3) en argent et

cinq (5) en bronze.

Avec cet héritage en infrastructures, la RDC pourra désormais compter sur la compétitivité de ses athlètes pour remporter des victoires dans les grandes compétitions internationales.

GESTION DES INFRASTRUCTURES

L'une des questions qui reviennent souvent dans l'opinion, sinon dans tous les rendez-vous avec la presse, est celle de la gestion des acquis de cette neuvième édition des Jeux de la Francophonie, notamment des infrastructures.

Cette préoccupation n'est pas des moindres. Après avoir consacré toute l'énergie et les moyens financiers, la RDC a intérêt à conserver le plus grand acquis de ce rendez-vous sportif et culturel.

Intervenant sur la question, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a rassuré, au nom du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et du gouvernement dont il est membre, que les infrastructures, héritage de ces jeux et symbole de fierté nationale, resteront propres et entretenues.

« Il est de notre responsabilité, nous, en tant que citoyens et usagers, de démontrer notre capacité de les préserver », a insisté le porte-parole du gouvernement qui a déclaré que sur instruction du Chef de l'Etat, on est en train de réfléchir sur



Le ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Furaaha Katungu (à gauche), le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe (au centre) et le directeur du Comité national des Jeux, Isidore Kwandja Ngembo (à droite)

le mode de gestion de ces infrastructures sportives héritées des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie.

PRESTATIONS MUSICALES

Les Jeux de la Francophonie étant aussi culturel, la question de prestations des artistes musiciens a été soulevée.

Intervenant sur cette question, le directeur du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF), Isidore Kwandja, a apaisé les esprits des Congolais. Il a rassuré que l'artiste musicien Ferre Gola va bel et bien prêter lors des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie de Kinshasa.

« J'ai eu le privilège de recevoir Ferre Gola particulièrement. Nous avons échangé sur un certain nombre de projets à développer ensemble. C'est un grand leader musical dans notre

pays, mais aussi au niveau international. Il est disposé à travailler avec nous sur un certain nombre de projets. Avant la clôture des Jeux, il va se produire. Je peux vous assurer qu'il est disposé à lever très haut le drapeau de son pays », a notamment déclaré Isidore Kwanza devant la presse.

Pour la star internationale congolaise, Me Gims, c'est le ministre Patrick Muyaya qui a confirmé sa prestation aux 9^{èmes} Jeux de la Francophonie.

« Maître Gims jouera. Au niveau du gouvernement, les dispositions seront prises pour qu'il puisse apporter sa voix dans ce qu'il fera ici », a martelé le ministre Muyaya.

Le ministre Muyaya dit espérer « que l'esprit de la Francophonie que nous prônons, ce-

lui de l'unité, nous animera le long de ces Jeux ».

Pour sa part, le ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, Catherine Furaaha Katungu, a lancé à un appel à la population à se concentrer sur ce qui est essentiel : la réussite des Jeux de la Francophonie. Aussi a-t-elle demandé aux professionnels des médias « d'aider la population en lui demandant de rester sur la bande, de ne pas se laisser emporter par des provocations pour éviter d'être détournés de cet objectif. Nous risquons de perdre ce bon moment, de découvrir les talents de nos jeunes. Ce qui fait la beauté de ces jeux ».

Dans l'ensemble, il faut noter que la République Démocratique du Congo est train de gagner son pari. Sur tous le plan, tout se passe bien.

L'opposition condamne l'agression de Sesanga à Kananga, le Gouvernement aussi

Cela n'arrive pas tous les jours que les opposants, dans les démocraties africaines, jouissent de la sollicitude du pouvoir en place. Delly Sesanga et son parti politique, Envol, inaugurent, peut-être, une nouvelle ère du regard plus équitable de l'Etat sur l'opposition.

En effet, violemment attaqué à son arrivée à Kananga où il devait mener des activités politiques, l'élu national de Luiza, également candidat à la présidentielle, a reçu les encouragements indirects du Gouvernement par un message de son porte-parole Patrick Muyaya Katembwe. « Le gouvernement condamne l'agression de l'opposant Delly Sesanga à Kananga », déclare le ministre de Communication et Médias qui relève aussi que « la violence n'a pas de place en démocratie ».

Une position gouvernementale qui tranche avec les

postures précédentes du Gouvernement dans des situations similaires, à l'instar de la marche de l'opposition qui avait été violemment réprimée.

De son côté, par contre, l'opposition n'a pas raté l'occasion pour dénoncer les travers d'une démocratie à la dérive, sur du fait que l'attaque du cortège de Sesanga est attribuée à l'UDPS/Tshisekedi, le parti politique du Chef de l'Etat. Et avec une véhémence soulignée, comme pour attirer l'attention de la communauté francophone réunie à Kinshasa dans le cadre des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie.

« Toute la RDC fait face à de plus en plus de violence politique », décoche Moïse Katumbi qui, sur son compte Twitter, « note que Kananga a été le décor d'une agression sauvage et inacceptable contre Sesanga » à qui il exprime sa solidarité.

Le chairman d'Ensemble pour la République, qui a déjà essuyé des blocus similaires, notamment aux portes du Kongo Central où il a été interdit de séjour fin mai dernier, s'adresse ensuite à « ceux qui recourent aux méthodes barbares » pour leur rappeler que « nous ne sommes pas des ennemis mais des adversaires politiques ».

Avant de conseiller tout en demeurant ferme : « Ce n'est pas en jetant des pierres contre des opposants qu'on consolide la démocratie ». Et de cogner ensuite plus sévèrement : « Nous n'accepterons jamais que revienne la dictature avec son cortège de privation de liberté, d'arrestations arbitraires, de violations des droits de l'homme, de faux procès, de musellement des opposants ».

Puis, plus conciliant : « Les Congolais aspirent au changement, à la liberté et à une vie

meilleure. Continuons ensemble et en toute responsabilité à prêcher l'amour, l'unité, la cohésion et non la haine, la division et le chaos ! »

De son côté, le prix Nobel de la Paix, Denis Mukwege, considère que « Les discours haineux et menaçants, les arrestations arbitraires et le déficit d'inclusivité à la veille des élections nourrissent l'intolérance politique et les actes de violence ». Avant d'exprimer sa « solidarité avec Sesanga et avec ceux qui œuvrent à l'avènement de la démocratie en RDC ! ».

Même son de cloche chez Claudel-André Lubaya, lui aussi élu du Kasai Central, pour qui « les violences perpétrées contre le député Delly Sesanga, contre les journalistes qui l'accompagnent et contre ses partisans à Kananga sont insoutenables, inacceptables et inexcusables. Elles sont l'œuvre des individus mieux identifiés,

instrumentalisés de façon obscène et grossière pour occulter les vrais problèmes de société et imposer par la terreur, la pensée unique ».

Dans son tweet aux allures d'un pamphlet, Lubaya poursuit que ces pratiques « dénotent de la montée de l'obscurantisme politique à l'approche des élections et visent à anéantir les acquis démocratiques au profit du fanatisme aveuglant et de l'arbitraire ».

Plus véhément encore, il martèle qu'« il n'y a pas et il n'y aura pas de place pour la haine et l'intolérance en politique » et que « le combat politique devra reposer uniquement sur les idées ».

Pour l'ancien Gouverneur de l'ex province du Kasai Occidental, « la République, c'est permettre la libre expression de convictions que l'on désapprouve, dans la limite de ses principes fondamentaux ».

Luanda et Kinshasa parlent business

Entre la République Démocratique du Congo (RDC) et la République d'Angola, on parle désormais business. C'est dans cet élan que s'est ouvert lundi à Kinshasa la première édition du Forum économique RDC-Angola.

ECONEWS

Kinshasa et Luanda ont décidé de jeter les bases pour une coopération économique plus active. Il s'est ouvert lundi, dans la capitale congolaise, la première édition du Forum économique RDC-Angola, centré sur le thème «Partenariat économique pour une croissance partagée». Ce forum est censé jeter les bases d'une coopération bilatérale et économique durable pour faire bénéficier les ressources communes aux deux pays.

Initiative du ministère de l'Economie, en partenariat avec le ministère angolais de la Planification, cette première édition, ouverte par le Premier ministre, Sama Lukonde, est destinée à poser des bases pour une coopération économique solide et émergente pour le bien-être des peuples de deux pays.

Durant deux jours, soit du 31 juillet au 1^{er} août 2023, les experts et entrepreneurs de deux pays ont donc réfléchi sur plusieurs sous thèmes, notamment

la coopération économique entre la RDC et l'Angola; les opportunités d'affaires et les investissements; la circulation des biens et des personnes; et les questions de sécurité aux frontières communes.

Prenant la parole, pour la circonstance, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a loué l'excellence des relations entre la RDC et l'Angola.

«Ce forum tire ses origines de souches ancestrales du royaume du Kongo et de l'empire Lunda, contenant les espaces actuellement occupés par la République Démocratique du Congo et la République d'Angola, marque la volonté de nos deux chefs d'Etat et traduit l'expression de deux peuples à vivre ensemble. Il consolide ainsi la coopération bilatérale intra-africaine nourrissant les perspectives d'un bien-être collectif. Il va à coup sûr œuvrer pour l'émergence d'un partenariat mutuel bénéfique dans une Afrique en quête de son identité. Quoique séparée par une frontière terrestre et maritime, longue de 1511 kilomètres qui



Le Premier ministre, entouré du ministre angolais de la Planification (à gauche) et du VPM de l'Economie (à droite), à l'ouverture lundi du Forum économique RDC-Angola s'étalent sur cinq provinces congolaises, à savoir le Kongo central, le Kwango, le Kasai, le Kasai central et le Lualaba. Nous sommes un seul et un même peuple», a déclaré le chef du Gouvernement.

Il a fait observer que la RDC et l'Angola ont toujours entretenu des relations bilatérales importantes. Les deux pays possèdent des ressources naturelles abondantes, notamment des minéraux tels que le diamant, le cuivre, le pétrole, de la faune et de la flore riches en biodiversité, des terres arables et des ressources halieutiques qui consti-

tuent une base économique solide pour un développement durable.

UNE FENÊTRE D'OPPORTUNITÉS

Selon lui, ce forum économique offre également une grande opportunité au projet intégrateur grand Inga, la relance de l'économie angolaise par la fourniture de l'énergie électrique, tel que formulé d'ailleurs par la République d'Angola à travers une lettre d'intention d'achat de 5.000 mégawatts. Il augure aussi un espace de coopération bénéfique pour les deux peuples, estimant que le rap-

prochement entre les deux pays peut poser le jalon pour la création d'une zone de libre-échange.

«Ce rapprochement entre la République Démocratique du Congo et l'Angola, deux géants au cœur de l'Afrique, pourrait constituer le point de départ de l'intégration économique de toute l'Afrique Centrale, un maillon essentiel pour la création d'une Zone de libre-échange en Afrique subsaharienne. J'estime que ce forum va renforcer les liens commerciaux et économiques entre les deux pays, encourageant les partenariats et les investissements mutuellement bénéfiques», a souligné le Premier Ministre.

Bien avant le mot d'ouverture du Premier ministre, le vice-Premier ministre en charge de l'Economie, Vital Kamerhe, avait invité les participants à ces assises aux échanges fructueux pour inaugurer une nouvelle forme de coopération entre les deux pays, avant d'être complété par le ministre angolais de la Planification, Mario Augusto Caetano João.

Plusieurs personnalités, dont les membres des gouvernements de deux pays, le président de la FEC (Fédération des entreprises du Congo), le directeur général de l'ANAPI, des entrepreneurs congolais et angolais ont été conviés à ce forum.

Le Gouvernement adopte le projet de «Plan d'urgence d'amélioration du climat des affaires»

L'IGHANA M.

La ministre d'Etat en charge du Plan, Mme Judith Sumwina Tuluka, a soumis vendredi, à l'examen et à l'adoption du Conseil des ministres, le projet de «Plan d'urgence d'amélioration du climat des affaires».

Elle a indiqué que ce document, préconisé par le Président de la République, apporte des réponses aux préoccupations du secteur privé et des partenaires dans le but d'impulser l'action du Gouvernement conformément aux conclusions des enquêtes réalisées tour à tour par la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République et l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI)

ainsi que les résultats du premier Rapport du Baromètre National du Climat des Affaires (BNCA), publié le 6 juin 2023.

Ce projet de Plan d'urgence est constitué de 21 réformes, dont certaines sont tirées des arriérés de la Feuille de route adoptée en juillet 2021 et d'autres recueillies auprès du secteur privé ou des partenaires techniques au développement.

Selon le compte-rendu, lu par le porte-parole du Gouvernement, ces réformes sont assignées à 11 ministères sectoriels, mais leur mise en œuvre requiert l'apport des plusieurs parties prenantes, dont le Parlement, le Conseil Supérieur de la Magistrature, la Primature et 17 ministères avec leurs struc-

tures sous tutelle.

Le suivi de ces réformes sera conjointement assuré par l'ANAPI (Agence nationale pour la promotion des investissements) dans l'opérationnel, et la Cellule Climat des Affaires de la Présidence dans le suivi évaluation de la mise en œuvre, de manière à rendre compte en temps réel de l'exécution du Plan d'urgence à la Présidence de la République, à la Primature et au Ministère du Plan.

En termes de contenu de chaque réforme, le Plan d'urgence présente l'axe de la réforme, l'intitulé, le livrable attendu, les actions de mise en œuvre, l'échéance ainsi que les parties prenantes devant concourir à sa réalisation, le

tout en regard du ministère qui porte la réforme.

La ministre d'Etat a précisé que les réformes contenues dans ce Plan d'urgence ont été élaborées dans une approche participative avec des ministères et services étatiques réformateurs et la contribution du secteur privé. Elles ont été validées au sein du Comité de pilotage du Groupe thématique Climat des affaires, Partenariat Public Privé, Promotion des investissements et de l'Emploi, avec intégration de la quasi-totalité des observations faites par les parties prenantes.

Au terme de l'échéance de mise en œuvre du Plan d'urgence d'amélioration du climat

des affaires, à la fin de septembre 2023, les résultats suivants sont attendus : «l'atteinte à 85% au minimum de l'objectif de la réalisation et la pratique effective des réformes au cours de l'année 2023; la mise à jour de la plateforme d'évaluation des réformes de la Cellule Climat des Affaires et la production, avec la participation de toutes les parties prenantes, d'un rapport d'évaluation consécutif; les solutions adéquates apportées aux doléances du secteur privé et des partenaires; l'adoption d'une nouvelle feuille de route du Gouvernement sur le climat des affaires et ses réformes traduites en nouvelles assignations pour les ministères et services publics réformateurs».

Rénovation des aéroports en RDC : l'indien Kamal Rawtani empiète sur les platebandes des groupes chinois

Le ministre des Transports, des Voies de communication et du Désenclavement, Marc Ekila Likombi, vient de contracter Société Kenny Ritesh Constructions (Sokerico) pour les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'aéroport de Kavumu dans la province du Sud-Kivu.

Kamal Rawtani, plus connu sous le surnom de Kenny Rawtani, et Ritesh Hemnani – les deux hommes d'affaires indiens établis en RD Congo qui contrô-

lent Sokerico – encaissent environ 17,9 millions \$ de rénovation.

C'est en raison d'une offre moins-disante que Sokerico a réussi le tour de force d'empiéter sur les platebandes des groupes chinois, gagnants de la quasi-totalité des travaux de rénovation des aéroports entrepris par Kinshasa ces dernières années. Les travaux de rénovation des aéroports de Kinshasa-Ndjili, Kisangani, Lubumbashi et Kindu ont respectivement été adjugés aux Chinois Wietec, SZTC, China First Highway

Engineering Co. Ltd et Sinohydro.

L'entreprise remporte le marché composé de deux lots à l'issue d'un appel d'offres lancé en avril dernier. Elle devra ainsi prendre en charge la construction de 700 m de long sur 45 mètres de large de piste en chaussée rigide. Elle devra également réhabiliter 2 km en chaussée souple ainsi que la construction d'un aérogare.

Le contrat se situe dans le prolongement du Projet prioritaire de sécurité aérienne, appuyé par la Banque africaine de

développement (BAD) à hauteur de 266,9 millions \$, qui vise à réhabiliter et moderniser les aéroports de Kinshasa-Ndjili, Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi et Kindu. Le but final est d'améliorer le transport aérien et de consolider son rôle pour le désenclavement intérieur et extérieur de la RD Congo, qui est l'un des plus vastes pays du continent et qui pâtit d'un système routier très peu développé.

Kamal Rawtani est le beau-frère de Harish Jagtani, le patron de Modern Construct ré-

puté proche du clan Kabila, et qui est resté très actif en RD Congo en dépit du changement intervenu à la tête du pays désormais placé sous le magistère du Président Félix Tshisekedi.

Kamal Rawtani s'est établi en RD Congo en 1993 à la tête de Kennys International, une entreprise initialement dédiée à la mode avant de se lancer dans le génie civil en s'associant avec Ritesh Hemnani en 2015, date de création de Sokerico.

AVEC AFRICA BUSINESS

Avec 15 bornes-fontaines gérées par la CGET, TFM garantit l'approvisionnement en eau potable à Tenke

Dans la cité de Tenke, la gestion de l'eau potable est une réussite, grâce à l'accompagnement de l'entreprise Tenke Fungurume Mining (TFM).

Autrefois butés à la difficulté d'accéder à l'eau potable, c'est depuis 2017 que les habitants de l'agglomération de Tenke (province du Lualaba) bénéficient d'un système d'approvisionnement en eau potable. Chaque jour, à travers la cité de Tenke et sa périphérie, l'eau potable est pompée dans 15 bornes-fontaines gérées par la Coopérative de Gestion d'Eau de Tenke (CGET). Cette coopérative, qui travaille de manière autonome, fait parler d'elle à travers sa bonne gestion et ses projets.

«L'eau, c'est la vie», dit-on, et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain. Les membres de la communauté l'avaient aussitôt compris. Ainsi, dès que TFM a mis à leur disposition un système d'eau, ils ont saisi l'occasion pour faire partie du comité de gestion initié par TFM. C'était sous l'accompagnement des services spécialisés, entre autres, le Service National d'Hydraulique Rurale (SNHR) et Action pour la Construction des Ouvrages Hydrauliques et Assainissement du Milieu (ACOHYDRAM), invités par TFM que le premier comité de gestion d'eau a été formé et mis en place en 2016. Dès lors, il y a eu succession de plusieurs comités de gestion avec un mandat d'exécution de 3 ans. Actuellement, Justin Ilunga est le président de la CGET qui, aujourd'hui, emploie un total de nonante-quatre agents.

À ce jour, la CGET a pu économiser 41 mille dollars rien qu'en vendant de l'eau et facturant l'utilisation des douches et toilettes publiques qu'elle a construites. Avec cette épargne, l'association compte financer des projets au profit de toute la population. «Nous sommes en train de tout faire pour commencer à emballer de l'eau ici à Tenke. Notre objectif est que la population ait un accès facile à l'eau en bouteille ici même, au lieu de toujours voyager à Likasi pour s'en procurer», s'est confié Ilunga.

Outre ce projet, la coopérative planifie la construction d'un restaurant à Tenke. Le projet est dans la phase de fabrication de briques. 15 mille sont déjà prêtes. Joseph Faray, assistant coordination santé au département du développement communautaire de TFM, a salué tout haut la bonne gestion et les initiatives de la CGET.

«Nous voulons que les comités qui sont en place, avec les initiatives qu'ils ont, puissent continuer de l'avant et surtout progresser dans leur système de gestion. De notre côté, nous serons toujours là pour les accompagner», a dit Faray.

Il convient de signaler qu'hormis la CGET, il y a deux autres structures de gestion d'eau dans la concession TFM, notamment le Comité de Gestion des Puits d'eau dans la Concession (COGEPCO) et la commune de Fungurume, qui gère le circuit d'eau de Fungurume. Toutes ces struc-

tures jouissent d'un accompagnement technique de TFM que la maintenance des groupes électrogènes qui ali-

mentent les stations de pompage, la réparation des pompes d'eau et tuyauteries, mais aussi l'approvisionnement ré-

gulièrement en carburant, comme c'est le cas à Tenke.

AVEC CELCOM/TFM



Kinshasa : le Groupe Angel Cosmetics remet des matériels d'assainissement à l'Hôtel de ville et sponsorise à Lemba le tournoi de basketball et Nzango

Entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et le Groupe Angel Cosmetics, il y a une convergence des vues qui n'a pris aucune ride. Déjà présent aux côtés de l'Hôtel de ville de Kinshasa dans la mise en œuvre de l'opération «Kin Bopeto», à travers le projet «Kintoko» destiné au recyclage des bouteilles plastiques dans la capitale congolaise, le Groupe Angel Cosmetics vient de récidiver en mettant à la disposition de l'autorité urbaine un important lot de matériels d'assainissement en faveur des brigades de 24 communes de la ville. C'est Jérôme Sekana, délégué général du Groupe Angel Cosmetics, qui a procédé dimanche à la remise de ces matériels au cours d'une cérémonie organisée dimanche à l'esplanade de l'Hôtel de ville. Preuve de la bonne attente entre les deux parties, Angel Cosmetics a également marqué d'une empreinte la finale du tournoi de basketball et Nzango, organisé au stadium omnisport Gentiny Ngobila Mbaka du quartier Salongo, dans la commune de Lemba. Reportage.

ECONEWS

Dans le travail d'assainissement de la ville de Kinshasa, l'Hôtel de ville de Kinshasa a trouvé un partenaire de taille qui l'accompagne pas à pas. Il s'agit du Groupe Angel Cosmetics qui multiplie des gestes de bonne volonté pour aider le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, à concrétiser son projet «KinBopeto».

Pour lier la parole à l'acte, le Groupe Angel Cosmetics a procédé, dimanche à l'esplanade de l'Hôtel de ville de Kinshasa, à la remise d'un important lot de matériels d'assainissement à l'autorité urbaine. C'est Jérôme Sekana Pene Papa, délégué général du Groupe Angel Cosmetics, qui a posé ce geste.

Ces matériels, destinés aux brigades d'assainissement de 24 communes de la ville de Kinshasa, comprenaient des brouettes, des râteliers, des sa-lopettes, des pioches et bien d'autres outils destinés à appuyer les équipes de brigadiers.

Répondant aux questions de la presse, à l'issue de cette cérémonie, Jérôme Sekana s'est félicité du partenariat conclu entre l'Hôtel de ville de Kinshasa et le Groupe Angel Cosmetics, louant

la mise en œuvre du projet «Kintoko», lancé avec l'accompagnement de l'autorité urbaine.

Avec 42 points de ramassage des bouteilles plastiques disséminés dans la ville de Kinshasa, le projet «Kintoko» permet le recyclage de 25 à 30 tonnes des bouteilles plastiques dans la ville, a indiqué Sekana.

Selon lui, la montée en puissance de ce projet promet de belles perspectives pour atteindre la capacité maximale de 50 tonnes de traitement des bouteilles plastiques dans l'usine «Kintoko» du quartier Kingabwa, dans la commune de Limete.

Revenant sur la remise d'un nouveau lot des matériels à l'Hôtel de ville, Jérôme Sekana a tenu à dissiper tout malentendu. «C'est un don. En plus des taxes que nous payons, la convention que nous avons signée avec l'Hôtel de Kinshasa nous impose à poser des actes dans le sens de l'assainissement», a-t-il dit.

Pour le Groupe Angel Cosmetics, l'ambition, a indiqué Jérôme Sekana, est de construire quatre usines de recyclage des bouteilles plastiques à Kinshasa pour atteindre 200 tonnes de traitement par jour.

«Notre souci est d'avoir



quatre usines dans la ville de Kinshasa pour être en mesure de ramasser près de 200 tonnes de bouteilles plastiques par jour», a-t-il déclaré.

Au-delà des facilités que leur accorde déjà l'Hôtel de ville de Kinshasa, Jérôme Sekana réclame des exonérations au Groupe Angel Cosmetics pour leur «faciliter la tâche» dans le travail d'assainissement de la ville.

COMMUNION À LEMBA AVEC LA JEUNESSE DU QUARTIER SALONGO

Faisant d'une pierre deux coups, après la remise des matériels à l'Hôtel de ville de Kinshasa, la délégation du Groupe Angel Cosmetics a mis le cap sur le stadium omnisport Gentiny Ngobila du quartier Salongo, dans la commune de Lemba, où se clôturait, le même dimanche, le tournoi de basketball et Nzango, parrainé par le gouverneur de la ville.

Lancée depuis le 23 juillet

dernier, la première édition du tournoi de basketball et Nzango, organisée par l'ONG «Dynamique Salongo» avec le partenaire financier du Groupe Angel Cosmetics, a pris fin le dimanche 30 juillet 2023, au stadium omnisport Gentiny Ngobila Mbaka, nouvellement construit au quartier Salongo, dans la commune de Lemba. C'était en présence du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, qui a assisté au tout dernier match ayant opposé une équipe maison de Salongo à celle venue de Kauka de la commune de Kalamu.

Au terme de cette rentrée, remportée par l'équipe de Salongo, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka a été convié à remettre des médailles et trophées, accompagnés d'une prime d'encouragement aussi bien aux équipes victorieuses de deux disciplines, à savoir FC Vision Nzango et FC Favelas, qu'à celles qui ont arraché la deuxième place, notamment le FC Naya Nzango battu par le score de 10-12, et le FC Dream Team de Kauka qui a perdu en finale sur une note de 57-60.

«Je remercie toutes les équipes ayant été en compétition à ce tournoi, tout en encourageant celles qui ont été éliminées. Nous espérons qu'un jour, elles feront mieux. Je félicite aussi les équipes victorieuses. Le sport est un facteur de développement et de bien-être entre les communautés», a déclaré le gouverneur Gentiny Ngobila, devant la presse, faisant savoir qu'au niveau de l'Hôtel de ville de Kinshasa, le sport reste un sujet récurrent qui préoccupe son gouvernement.

«Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, vient de le démontrer aujourd'hui avec la construction de belles Infrastructures sportives pour la première fois en RD Congo. Et pro-

fitant de l'occasion, le premier citoyen de Kinshasa a félicité le Chef de l'Etat pour la réussite de l'organisation des IX^{èmes} Jeux de la Francophonie dans la capitale RD congolaise», a rappelé l'autorité urbaine.

Il s'est félicité de la ferveur des Jeux de la Francophonie qu'il a apportée dans ce quartier qu'il a vu naître.

«A Salongo, ici dans une petite échelle, nous avons pu organiser ce tournoi qui a récolté un franc succès. Je pense que vous avez vu l'engouement avec lequel les gens sont venus suivre les différents matchs. Il faut que les parents poussent leurs enfants à pratiquer le sport, parce que le sport aide les jeunes, les enfants et adolescents à forger un caractère et les pousse aussi dans une formation pour avoir la générosité et la solidarité. Ce sont des valeurs qui sont devenues assez rares ici chez nous à Kinshasa. Le sport aide les gens à se mutualiser et à vivre ensemble», a expliqué le gouverneur Gentiny Ngobila, promettant de poursuivre avec la construction des infrastructures sportives dans toutes les communes afin de booster l'encadrement de la jeunesse Kinois.

Pour leur part, les parents du quartier Salongo n'ont pas manqué de remercier le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa, qu'ils appellent affectueusement «leur fils qu'ils ont vu grandir», pour la réalisation de cette œuvre.

En signe de reconnaissance, le gouverneur Gentiny Ngobila a remis quelques cadeaux aux parents de Salongo, présents à cette rencontre.

Tout s'est passé sous les regards de Jérôme Sekana, délégué général du Groupe Angel Cosmetics, partenaire de premier rang de l'Hôtel de ville de Kinshasa dans le travail d'assainissement de la capitale congolaise.



L'homme protestant face aux défis du développement économique de la RDC (Par Achille Bondo Landu)

Dans le cadre de la 2^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la FNHP, il nous a été demandé de présenter une communication sur le sous-thème suivant : **L'homme protestant face aux défis du développement économique de la RDC.**

Le développement étant un processus cumulatif ayant une dimension temporelle, pour bien cerner les défis mais aussi les enjeux de développement économique de la RDC, il nous a semblé indiqué de recourir à une approche fondée sur la **prospectivité stratégique**.

En d'autres termes, nous avons estimé nécessaire de passer en revue l'évolution de l'économie¹ de notre pays dans le temps en vue notamment (i) de dégager **ses tendances, ses dynamiques, ses transformations majeures** et (ii) de proposer la **direction** dans laquelle l'engager, dans la durée, pour qu'elle soit au service du bien-être de la population congolaise. Car, **la finalité d'une économie est la satisfaction des besoins de la population.**

Cette approche a pour objectif de permettre à l'Homme protestant en particulier, et au citoyen Congolais, en général (i) prendre conscience **des défis et enjeux de développement économique** de la RDC, (ii) de **définir sa place** dans ce processus et (iii) de **s'engager à jouer un rôle actif** pour générer le bien-être auquel aspirent tous les Congolais.

Sur la base de cette approche, notre communication a comme fil conducteur les questions suivantes :

- 1) D'où vient l'économie congolaise ?
- 2) Où se trouve-t-elle aujourd'hui ?
- 3) Où devait-elle se trouver ?
- 4) Où doit-elle aller ?
- 5) Que devons-nous faire pour y arriver ?
- 6) Que puis-je faire pour changer la situation ?

Ce questionnement détermine la structure de notre communication qui comprend les points ci-après :

- 1) Quelques points clés de la trajectoire économique de la RDC de 1960 à ce jour ;
- 2) Les caractéristiques structurelles actuelles de l'économie congolaise ;
- 3) Trajectoire possible pour la relance durable de l'économie congolaise ;
- 4) Les pistes stratégiques pour la transformation structurelle et la croissance durable de l'économie congolaise ;
- 5) La contribution de l'Homme protestant et des Congolais en général au développement économique de la RDC.

I. Quelques points clés de la trajectoire économique de la RDC.

L'analyse des différentes phases de l'évolution économique de la RDC nous permet de répondre à la question 1, celle de savoir d'où vient l'économie congolaise ?

Dans le cadre de la présente communication, l'analyse de la trajectoire de l'économie congolaise est faite sur deux grandes périodes, (i) l'époque coloniale et (ii) après l'indépendance du pays.

1.1. L'économie congolaise à l'époque coloniale.

L'époque coloniale, est celle de la construction des structures de base de l'économie congolaise. Au cours de cette période, l'économie congolaise a connu **trois phases clés** :

- 1) La phase de la mise en valeur des ressources agricoles : 1910 – 1920 ;
- 2) La phase de l'exploitation minière : 1920 – 1960 ;
- 3) La phase de la diversification économique : 1950 – 1960.

A la fin des années 50, le pays était doté d'un tissu industriel assez diversifié opérant dans les secteurs d'activité ci-après :

- L'industrie agro-alimentaire ;
- L'industrie textile ;
- L'industrie du tabac ;
- L'industrie de la chaussure ;
- L'industrie du ciment ;
- L'industrie mécanique etc.

L'économie congolaise a connu une longue croissance sur une période d'environ 40 ans, soit depuis 1920 et jusqu'à la fin des années cinquante. Elle était classée parmi les économies en expansion disposant d'une base de production relativement diversifiée et soutenue par des infrastructures économiques et sociales solides.

Si cette tendance avait été maintenue, la RDC serait, aujourd'hui, la tête de pont de l'économie africaine et sa population aurait des conditions de vie meilleures.

Une comparaison internationale de l'évolution économique de plusieurs pays du monde à la fin de la décennie 50 indique que le Congo-Belge avait une structure économique plus développée et un taux d'expansion économique plus élevé que le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Mexique, la Corée du Sud notamment. Ces pays sont aujourd'hui classés parmi les géants en matière économique.

1.2. L'économie congolaise après l'indépendance.

Au cours de cette période, l'économie congolaise a connu **cinq phases clés** :

- 1) **La phase de la croissance enregistrée entre 1965 et 1970** après le recul observé de 1960 à 1965, suite aux troubles que le pays a connu juste après l'indépendance. Amorcée en 1965 après la stabilisation de la situation politique du pays, la RDC est restée sur le chemin de la croissance de 1965 à 1970 ;
- 2) **La phase de la récession et du marasme économique** enregistrée à partir de 1974 jusqu'au début des années 80. L'évolution observée au cours de cette période est le résultat des effets induits du premier choc pétrolier, des mesures de zairianisation² et de la crise de l'endettement ;
- 3) **La phase du redressement** amorcée au début des années 80 fait suite aux mesures d'ajustement structurel mises en œuvre au cours de cette période avec le soutien financier des Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International) ;
- 4) **La phase de l'effondrement et de la ruine économique** de 1990 à 2000 caractérisée par l'effondrement et la disparition progressive des structures de base de l'économie : structures de production, de distribution, d'échange, de consommation et de financement.

C'est au cours de cette décennie que le pays a connu l'effondrement de la Gécamines, autrefois pilier de l'économie nationale, avec l'éboulement de la mine de Kamoto, les pillages des unités de production en 1991 et 1993, les fermetures des banques et autres institutions financières (notamment les coopératives d'épargne et crédit), la disparition de plusieurs unités industrielles (industrie textile, industrie de production et de conservation des produits de la pêche, industrie de fabrication de chaussures etc.), avec comme conséquence, la flambée du chômage avec les licenciements massifs des travailleurs pour raisons économiques et les guerres d'agression en 1996 et 1998. Les quartiers industriels construits dans certaines grandes villes du pays ont quasiment disparu au cours de cette période.

- 5) **La phase de la reprise et de la reconstruction économique** de 2001 à ce jour. Au cours de cette période, la RDC a renoué avec la croissance avec la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes structurelles et sectorielles qui ont permis d'attirer des investissements étrangers, notamment le secteur minier et celui des télécommunications.

II. Les caractéristiques structurelles actuelles de l'économie congolaise.

L'analyse des caractéristiques structurelles actuelles de l'économie congolaise nous permet de répondre à la question 2, celle de savoir où se trouve l'économie congolaise ?

Nous avons choisi d'utiliser quelques indicateurs qui permettent d'évaluer la capacité de notre économie à répondre aux besoins de base de la population.

Pour ce faire, un certain nombre d'indicateurs pertinents ont été retenus, notamment :

- 1) **La couverture des besoins de la population en nourriture** qui est un indicateur du niveau de la sécurité alimentaire de la population. La sécurité alimentaire existe lorsque toute la population, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins énergétiques et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ;
- 2) **Le taux de couverture des besoins en eau potable** mesurée par le taux de desserte de la population en eau potable qui est un indicateur de la qualité du service public de l'eau³.
- 3) **Le taux de couverture des besoins en énergie électrique** mesurée par le taux de desserte en électricité qui est un indicateur de la qualité du service public de l'électricité⁴.
- 4) **La densité du réseau routier mesurée** par la distance du réseau routier praticable et disponible par habitant. Elle traduit la possibilité pour une économie d'assurer la mobilité des personnes et des biens et donc d'assurer des services de transport et d'échanges des biens par la voie routière dans des conditions satisfaisantes.

Un autre indicateur pertinent pour un pays riche en ressources naturelles comme la RDC est le **taux d'exploitation économique de ces ressources** qui traduit la capacité de l'économie nationale à valoriser les ressources naturelles en les transformant en biens, en services ou en ressources financières (argent) au bénéfice de la population. Ce taux est obtenu par le rapport entre le potentiel mis en exploitation et le potentiel total connu d'une ressource naturelle donnée.

S'agissant de la couverture des besoins de la population en nourriture, la RDC est classée dans la catégorie des Pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV)⁵. Le déficit de la production est estimé à **entre 30 et 40% des besoins alimentaires**.

A cause de ce déficit en production alimentaire, le pays importe des produits alimentaires. Ceci explique le fait que tout récemment une importante délégation ministérielle s'est rendue en Afrique australe pour chercher des sources d'approvisionnement en maïs.

Le tableau 1 ci-dessous présente les données sur les quantités des produits alimentaires importés par la RDC.

Tableau 1 : volume des importations alimentaires de la RDC

Produits	Quantités (tonnes)
Farine de blé	200.000
Riz	200.000
Farine de maïs	200.000
Sucre	60.000
Viande bœuf	40.000
Poulet	50.000
Poisson Mpindi	100.000

Source : Programme Alimentaire Mondial et Institut National de la Statistique : Rapport sur l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, données de juillet 2007 et février 2008.

La Banque Mondiale note à ce sujet que la RDC présente un **déficit commercial alimentaire de 1,5 milliard de dollars US par an**, représentant **23 % des importations totales en moyenne entre 2010 et 2014**⁶.

Si le potentiel agricole de la RDC était correctement exploité, le pays pourrait devenir un exportateur net de produits alimentaires au lieu d'être un importateur⁷.

En ce qui concerne les autres indicateurs retenus dans le cadre de la présente communication, quelques données résultant d'un benchmarking⁸ entre la RDC et quelques pays africains sont présentées au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : benchmarking du niveau de satisfaction de quelques besoins de base de la population en RDC.

Indicateurs	Niveau de satisfaction	
	RDC	Moyenne africaine
Taux de desserte en eau potable	53%	60%
Taux de desserte en électricité	16%	30%
Densité spatiale du réseau routier d'intérêt général	25 km/1.000km ²	204/1.000km ²
Densité du réseau routier par habitant	0,9 km/1.000 habitants	3,4 km/1.000 habitants

Source : auteur sur base des données de la Banque Mondiale, à part pour l'eau et l'électricité.

Le tableau 2 indique que le **niveau de satisfaction des besoins de la population en eau potable, en électricité et la disponibilité des routes sont en deçà de la moyenne africaine**. Cette situation fait que les coûts de production en RDC sont très élevés comparativement à d'autres pays du fait de l'absence des infrastructures d'appui à la production de bonne qualité et suffisantes pour soutenir l'activité économique.

En ce qui concerne le taux d'exploitation économique des ressources naturelles, la compilation des données disponibles indique, par ailleurs, que **les ressources naturelles de la RDC sont largement sous-exploitées**. Le tableau 3 présente quelques indications pertinentes.

Tableau 3 : indications sur le taux d'exploitation économique des ressources naturelles de la RDC.

Ressources	Utilisation	Quantité totale estimée	Quantité mise en exploitation	Taux d'exploitation économique
Ressources en eau	Production d'énergie électrique	100.000 MW	2.566 MW	2,6%
Ressources en eau	Production alimentaire (irrigation)	4 à 7 millions ha de terres irrigables	10.000 ha	0,2%
Hydrocarbures ⁹	Production de pétrole brut	844.012 km ³	6.012 km ³	0,7%
Gaz naturel	Production d'énergie électrique	50 milliards m ³ dont 53% pour la RDC	0 m ³	0%
Ressources minières ¹⁰	Production industrielle	Absence d'estimations	-	-
Ressources forestières	Production de bois (industrielle ou artisanale)	1.280.042,46 Km ² de forêts	8.000 Km ²	10%
Ressources foncières (terres agricoles)	Production de denrées alimentaires diverses	80 millions d'hectares	8 millions ha	10%
Ressources halieutiques	Production alimentaire (pêche)	700.000 tonnes/an	-	-

(Suite à la page 10)

Possible intervention militaire au Niger : la France dans l'embarras

Comment intervenir au Niger sans enfreindre les règles du droit international ? C'est le dilemme dans lequel se retrouve la France, obligée de passer par la Cédéao pour rétablir le président Bazoum sur son trône présidentiel à Niamey. Au sein de la communauté sous-régionale, tous ne sont pas d'accord avec l'option levée par la Cédéao. Le Burkina Faso et le Mali ont d'ores et déjà promis leur soutien à la junte nigérienne, tout comme la Guinée qui vient de rejoindre le camp de la résistance. Mais, Paris n'est pas prêt à perdre le Niger, par peur de se priver d'une importante source d'approvisionnement en uranium pour son industrie nucléaire.

ÉCONEWS

Les militaires nigériens qui ont renversé le président élu Mohamed Bazoum ont accusé lundi la France de «vouloir intervenir militairement» à Niamey en faveur du président déchu, Mohamed Bazoum.

« Dans le cadre de ses recherches sur les voies et moyens d'intervenir militairement au Niger, la France, avec la complicité de certains Nigériens, a tenu une réunion au siège de la Garde nationale nigérienne pour obtenir les autorisations politiques et militaires nécessaires. Hassoumi Massaoudou, agissant en tant que premier ministre, a signé le document dont voici le ton : « Je soussigné Hassoumi Massaoudou, ministre des affaires étrangères, premier ministre par intérim, autorise les partenaires français à effectuer des frappes sur le palais présidentiel afin de libérer le président du Niger, Mohammed Barzoum, qui est pris en otage. Ceci vaut avis officiel. Signé, Premier ministre par intérim », a déclaré Amadou Abdramane, porte-parole de la junte nigérienne.

Le président français Emmanuel Macron avait menacé dimanche de répliquer « de manière immédiate et intraitable » à toute attaque contre les ressortissants de la France et ses intérêts au Niger, où des milliers de manifestants favorables au putsch militaire ont ciblé son ambassade à Niamey. Certains ont voulu y entrer, avant d'être dispersés par des tirs de grenades lacrymogènes.

LE BURKINA FASO ET LE MALI SOLIDAIRES DU NIGER

Le Burkina Faso et le Mali ont mis en garde lundi contre toute intervention militaire au Niger pour rétablir Mohamed Bazoum, président ren-

versé par un putsch, affirmant qu'elle serait considérée « comme une déclaration de guerre » à leurs deux pays.

Les autorités maliennes annoncent avoir convenu avec le Burkina Faso de considérer toute intervention militaire étrangère au Niger comme une déclaration de guerre contre les deux pays et le Niger.

Cette annonce fait suite aux résultats d'un sommet de la CEDEAO qui a donné un délai de sept jours aux putschistes nigériens pour libérer le président détenu Mohamed Bazoum et rétablir un régime civil, faute de quoi ils s'exposeront à des conséquences, la force militaire étant une option envisagée.

La déclaration a été faite par le colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'État chargé de l'Administration territoriale et de la Décentralisation de la junte malienne, qui s'est exprimé sur la chaîne de télévision publique ORTM.

LA FRANCE DÉMENT

Juste après les déclarations de la junte, la cheffe de la diplomatie française Catherine Colonna a démenti lundi les accusations de la junte.

« C'est faux », a-t-elle déclaré sur la chaîne BFM. « Il faut démonter les intox et ne pas tomber dans le panneau », a également réagi la ministre des Affaires étrangères, à propos des slogans anti-français qui ont notamment fleuri lors d'une manifestation devant l'ambassade de France à Niamey dimanche.

« Nous avons vu une manifestation organisée, non spontanée, violente, extrêmement dangereuse, avec des cocktails Molotov des drapeaux russes qui sont apparus, des slogans anti-français copié collé de ce que l'on peut avoir ailleurs », a-t-elle déploré, relevant « tous les ingrédients habituels de la déstabilisation à la mode russo-africaine ».



Des manifestants tiennent une pancarte prise à l'ambassade de France à Niamey, le 30 juillet 2023

Soufflant le chaud et le froid, Elle a rappelé que la priorité absolue de la France était « la sécurité de ses ressortissants » tandis que la sécurité de l'ambassade de France à Niamey a été renforcée, n'excluant donc pas une intervention militaire de Paris à Niamey. Elle a en outre estimé qu'il était « possible » de rétablir dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum, élu démocratiquement. « Et c'est nécessaire, car ces déstabilisations sont périlleuses pour le Niger et ses voisins », a-t-elle commenté.

LA RUSSIE SE PRONONCE

Le Kremlin se dit très préoccupé par la situation au Niger et prône un prompt rétablissement de l'ordre public dans le pays, a déclaré aux journalistes le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

« Nous la suivons [la situation au Niger] de très près, en particulier dans le contexte du fait que, depuis une semaine, nous étudions étroitement les affaires du continent avec les Africains, et, certes, ce qui se passe [au Niger] est très préoccupant », a déclaré le porte-parole du Kremlin. Il a ajouté que les événements au Niger préoccupaient vivement tous les participants au sommet Russie-Afrique qui s'est tenu à Saint-Petersbourg la semaine dernière.

« Nous sommes favorables au prompt rétablissement de l'ordre pu-

blic dans le pays et prônons la retenue de toutes les parties afin d'éviter des pertes humaines. Certes, nous souhaitons que le Niger revienne à l'ordre constitutionnel le plus rapidement possible et continue à résoudre les défis majeurs en matière de développement du pays », a souligné M. Peskov.

L'URANIUM AU CŒUR DES ENJEUX

On voit mal la France se faire écartier de l'uranium nigérien qui alimente une bonne partie de son industrie nucléaire. Paris fera donc tout ce qui est possible pour rassurer ses sources d'approvisionnement au Niger, pensent certains observateurs.

Les inquiétudes de Paris sont autant par la décision de la junte de suspendre toute exportation d'uranium vers la France.

À la décision de la France de suspendre ses programmes de soutien financier au Niger jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel à Niamey, la junte nigérienne a mis fin à toute exportation de l'uranium avec la France.

Selon la BBC, le Niger est le septième producteur d'uranium au monde. Selon les médias français, le Niger représente entre 15% et 17% de l'uranium utilisé pour produire de l'électricité en France.

À Paris, on minimise cette dé-

cision, estimant que la France ne dépend pas totalement de livraisons d'uranium nigérien.

Toutefois, le secteur énergétique français continue de recevoir de l'uranium d'autres pays malgré la situation actuelle au Niger et il est certain de la stabilité de l'approvisionnement des centrales nucléaires en France, a appris TASS auprès de l'entreprise EDF.

EDF a cependant refusé d'expliquer les détails concernant sa stratégie de diversification des livraisons et l'éventuel impact de l'interdiction des exportations d'uranium du Niger sur le secteur énergétique français.

Les pressions sur les putschistes qui ont pris le pouvoir le 26 juillet, afin qu'ils rétablissent « l'ordre constitutionnel », sont de plus en plus fortes, venant de l'ensemble des partenaires occidentaux et africains du Niger, pays essentiel dans la lutte contre les groupes jihadistes qui ravagent les pays du Sahel depuis des années.

La France et les États-Unis y déploient respectivement 1.500 et 1.100 soldats qui participent à la lutte anti-jihadiste.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont eux fixé dimanche prochain un ultimatum d'une semaine à la junte militaire au Niger pour un « retour complet à l'ordre constitutionnel », affirmant ne pas exclure un « recours à la force » si ce n'était pas le cas.

En marge de la Journée de la flotte russe

Poutine promet de « mettre en œuvre » les accords conclus avec les dirigeants africains dans la lutte contre le néocolonialisme

Après le sommet Russie-Afrique, le président Vladimir Poutine a fait l'éloge de sa marine nationale lors d'une parade navale. Les dirigeants burkinabé, malien, congolais et érythréen ont assisté à l'événement.

Après le sommet Russie-Afrique organisé à Saint-Petersbourg, le président russe Vladimir Poutine a fait l'éloge de la marine nationale lors d'une parade navale.

Quatre chefs d'État africains dont les dirigeants burkinabé



Vladimir Poutine et Denis Sassou Nguesso, assistent à la principale parade navale marquant la Journée de la marine russe à Saint-Petersbourg, le 30 juillet 2023, en Russie. © Alexander Kazakov/Copyright 2023 Sputnik

Ibrahim Traoré, malien Assimi Goïta, congolais Denis Sassou Nguesso et érythréen Isaias Afwerki ont assisté à l'événement qui s'est déroulé dimanche.

À la base navale de Kronstadt, Vladimir Poutine s'est engagé à « mettre en œuvre » les accords conclus avec les dirigeants africains et à lutter contre le néocolonialisme.

Lors de son discours, il a également salué « les équipages courageux des navires et des sous-marins » russes, qui jouent

un rôle dans l'offensive en Ukraine, notamment la flotte de la mer Noire qui prend part régulièrement à des bombardements.

Il a également réaffirmé le renforcement constant de la puissance de sa marine russe. Quarante-cinq navires de surface et sous-marins et environ 3.000 marins ont participé à la parade dans l'ancienne capitale impériale à l'occasion de la Journée de la Flotte russe, largement célébrée à travers le pays.

Avec AFP

L'homme protestant face aux défis du développement économique de la RDC (Par Achille Bondo Landu)

(Suite de la page 8)

Le tableau 3 indique que la RDC ne valorise pas son énorme potentiel en ressources naturelles, ce qui l'expose à la convoitise d'autres pays dont certains utilisent des moyens très répréhensibles pour s'en accaparer, notamment les guerres d'agression.

En ce qui concerne la répartition des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles, l'analyse de l'économie politique de la gouvernance des ressources naturelles dégage les constats majeurs¹¹ suivants :

- 1) Le modèle existant de répartition des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles est un modèle de prédation et de captation des revenus par deux groupes sociaux : **les investisseurs étrangers et les acteurs étatiques**¹² ;
- 2) Les revenus générés ne sont pas affectés aux activités productives et de développement du capital humain, notamment l'éducation et la santé ;
- 3) Ce modèle **exclut les secteurs sociaux** du schéma de partage des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles ;
- 4) Ce modèle se caractérise par l'opacité et le manque de transparence.

Il y a donc en RDC un vrai problème de gouvernance économique, sinon de gouvernance générale.

Le tour d'horizon des indicateurs analysés indique que l'économie congolaise présente les caractéristiques structurelles suivantes :

- 1) Elle est une **économie de rente**, vivant de l'exportation des ressources naturelles par ailleurs non transformées, en l'occurrence les ressources minières et pétrolières ;
- 2) Elle est une économie **non diversifiée**, faiblement équipée, avec une base de production très étroite ;
- 3) Elle est une économie **non intégrée, désarticulée** avec des structures économiques inefficaces et des infrastructures d'appui à la production de mauvaise qualité ;
- 4) Elle est une économie **extravertie et de consommation**, vivant des importations massives des produits de consommation courante. **L'économie congolaise produit ce qu'elle ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas ;**
- 5) Elle est une économie **non compétitive, opérant avec des coûts de transaction élevés** par rapport à la concurrence des produits étrangers ;
- 6) Elle est une économie **en cours de reconstruction**, après avoir subi plusieurs chocs **internes et externes** qui ont détruit ses structures de production, de distribution, d'échange et de consommation.

Le changement du mode de gouvernance et le changement de modèle économique constituent les principaux défis du développement économique de la RDC.

III. Trajectoire possible pour la relance durable de l'économie congolaise.

Ce point répond aux questions 3 et 4, où l'économie congolaise devait-elle se trouver ? où doit-elle aller ?

Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) qui constitue le document de base pour la planification du développement à long terme de la RDC propose trois phases de développement sur une durée totale de 30 ans :

- 1) RDC, **pays à revenu intermédiaire** en 2021 ;
- 2) RDC, **pays émergent** en 2030,
- 3) RDC, **pays développe** en 2050.

La première phase devra se traduire par la transformation de l'agriculture, la seconde séquence procèdera de l'industrialisation intensive du pays et la troisième et dernière phase consistera à ériger une société du savoir ou des connaissances.

En filigrane, cette suite logique établit que les efforts à conjuguer devront déboucher sur une transformation des structures de l'économie au fil des années.

Il sera question premièrement de donner au secteur primaire un coup de pouce pour qu'il mette en valeur son potentiel de croissance et de développement avant qu'il ne soutienne le processus d'industrialisation.

Une fois cette dernière réalisée, il sera question de conquérir les marchés sous régionaux, régionaux et internationaux tout en réalisant des gains de compétitivité à l'aide du progrès technique.

Au cours de la première phase d'exécution du Plan national stratégique de développement (PNSD), les efforts à conjuguer consisteront à accroître la productivité et le rendement de l'agriculture pour résorber les problèmes alimentaires dans le pays et arriver à nourrir une bonne partie de l'Afrique, voire du monde.

A cet effet, des parcs agroindustriels (PAI) et centres de développement intégré (CDI) seront développés pour attirer plusieurs capitaux dans le secteur agricole et en faire un bon usage pour accroître la production de manière à garantir la sécurité alimentaire.

Vu le potentiel agricole du pays, le gouvernement entend faire de la RDC un exportateur net des produits agricoles à l'échelle internationale avec comme première visée la conquête du marché africain qui offre plusieurs opportunités d'affaires et deuxième visée, la pénétration du marché mondial.

Durant la seconde séquence de la mise en œuvre du PNSD, le gouvernement orientera son action vers l'industrialisation intensive du pays pour créer plus de valeurs ajoutées localement, développer les relations verticales et horizontales entre secteurs d'activité, et réduire la vulnérabilité de l'économie vis-à-vis des chocs exogènes. Il entend ainsi implanter des parcs industriels (PI) dans le pays.

Enfin, au cours de la dernière phase, pour développer davantage l'économie et la rendre plus compétitive et plus résiliente, il faudra devenir détenteur du savoir et de la technologie. A cet effet, le gouvernement compte bâtir une société des connaissances en consacrant une attention particulière et soutenue à l'accumulation du capital humain et à la recherche-développement. Il construira, à cet effet, un ensemble de parcs scientifiques et technologiques (PST).

Des investissements importants seront réalisés pour mieux accumuler le capital humain, c'est-à-dire en améliorer la qualité et le mettre au service du développement. Les PST devront aider les entreprises et/ou industries congolaises à devenir compétitives à l'international et à préserver cette position grâce à des gains de productivité.

A la différence de l'approche proposée dans le PNSD qui se réfère au classement du pays par rapport à l'évolution du niveau de revenu de ses habitants, nous proposons plutôt une approche plus opérationnelle qui porte sur la transformation progressive des structures de l'économie.

Tenant compte de la dotation de la RDC en ressources naturelles, de la structure actuelle de son économie et de ses capacités actuelles de production et de transformation ainsi que des contraintes liées à l'état et à la qualité des infrastructures, la transformation des structures de son économie pourrait s'opérer en **trois phases de 10 ans chacune** :

- 1) Passage de l'économie de rente à l'économie de production diversifiée : 2024 – 2034 ;
- 2) Passage de l'économie de production diversifiée à l'économie de service : 2034 – 2044 ;
- 3) Passage de l'économie de service à l'économie fondée sur l'intelligence artificielle : 2044 – 2054.

A. De l'économie de rente à l'économie de production diversifiée.

La première phase de la transformation structurelle de l'économie congolaise passe par une diversification de sa base de production, à travers notamment :

- 1) Le développement des secteurs productifs : agriculture, élevage et pêche ;
- 2) La restructuration du tissu industriel par la création et le développement des zones économiques spéciales, des pôles de croissance et des pôles de compétitivité ;
- 3) Le développement des infrastructures d'appui à la production à travers les partenariats public – privé dans le secteur des infrastructures, notamment l'énergie, les transports et les télécommunications.

Au cours de cette période, la RDC devrait améliorer le taux d'exploitation économique de ses ressources naturelles qui est très faible à l'heure actuelle.

B. De l'économie de production diversifiée à l'économie de service :

Après l'élargissement de sa base de production et de son marché intérieur, l'économie congolaise devrait progressivement se transformer en une économie de service. De par sa position géostratégique, la RDC dispose d'un avantage comparatif pour jouer un rôle central dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

A travers un développement continu de ses infrastructures de transport (routes, ports, aéroports notamment) et énergétiques, la RDC pourrait devenir une plaque tournante du trafic commercial au niveau régional.

Un marché important dans lequel la RDC a un rôle important à jouer est celui de la fourniture d'énergie électrique. Au regard de l'importance de ses ressources hydrauliques, la RDC devrait contribuer à la création d'un marché concurrentiel d'énergie en Afrique centrale et australe.

L'énergie produite et distribuée à partir du pays serait un facteur de soutien de l'industrie, de promotion des investissements privés et de croissance économique pour la région. Elle pourrait aussi constituer une importante source de devises et d'investissements directs pour la RDC.

Au cours de cette phase, le pays devrait notamment développer ses services financiers et ses infrastructures de télécommunication.

C. De l'économie de service à l'économie fondée sur l'intelligence artificielle.

La troisième phase de la transformation structurelle de l'économie congolaise est celle de la convergence de ses structures économiques vers celles des pays développés.

Au cours de cette phase, la RDC devrait opérer sur le marché mondial en tant que fournisseur des produits finis à même de faire face à la concurrence internationale. C'est une phase d'intégration complète à l'économie internationale.

Les actions à mener portent notamment sur :

- 1) Le développement des capacités et de l'infrastructure technologiques ;
- 2) L'intensification de la coopération technique et commerciale avec les entreprises des pays industrialisés ;
- 3) La maîtrise des techniques et des instruments de contrôle de la qualité, des instruments de la normalisation et de la standardisation.

IV. Les pistes stratégiques pour la transformation structurelle et la croissance durable de l'économie congolaise.

Ce point nous permet de répondre à la question 5, celle de savoir que devons-nous faire pour y arriver ?

Pour changer de modèle économique et faire passer l'économie congolaise d'une économie de rente, de consommation, faiblement monétarisée et extravertie à une économie de production, diversifiée et intégrée, il nous paraît urgent de doter la RDC d'un programme économique global constitué de quatre sous-programmes, à savoir :

- 1) **Un sous-programme de diversification et d'intégration de l'économie nationale** sur un horizon de 10 ans, assorti d'un plan national de développement d'infrastructures d'appui à la production et d'infrastructures sociales ;
- 2) **Un sous-programme national de valorisation et de rentabilisation des ressources naturelles** stratégiques ;
- 3) **Un sous-programme de développement des compétences** par la création des centres d'excellence dans les domaines des sciences et techniques appliquées, des technologies, de la télécommunication, de la gouvernance et la valorisation des ressources naturelles et ;
- 4) **Un sous-programme de renforcement, de consolidation et d'accélération des réformes structurelles et sectorielles** en cours d'exécution, assorti d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation.

Il est également important que la RDC se dote de trois instruments importants, à savoir :

- 1) **Une politique de décentralisation économique et de développement régional** qui transforme les provinces du pays en véritables centres de production, de distribution, d'échanges et de consommation des biens et des services. **Le programme de développement local des 145 Territoires devrait s'inscrire dans cette politique ;**
- 2) **Une politique de gestion de la rente des ressources naturelles**, assortie des règles budgétaires claires et strictes et ;
- 3) **Un Fonds National de Développement des Infrastructures et une banque de projets structurants bancaires** pour faciliter les contacts avec les investisseurs potentiels dans le secteur des infrastructures.

V. L'apport de l'Homme protestant et du Congolais en général et son engagement face aux défis du développement économique de la RDC.

Ce point répond à la question : que puis-je faire pour changer la situation ?

Le point de départ pour changer la situation actuelle est de prendre conscience de cette situation et de ses conséquences négatives sur le bien-être collectif.

- 1) La gouvernance économique est mauvaise et doit être changée. **La corruption et le détournement des fonds publics sont des fléaux à combattre avec la dernière énergie ;**
- 2) L'économie politique de la gouvernance des ressources naturelles qui constitue l'héritage commun de tous les congolais permet à une infime minorité de profiter des revenus générés par l'exploitation de ces ressources. Cette injustice et ces inégalités doivent être dénoncées et combattues avec la plus grande énergie. La justice distributive est une exigence fondamentale. **Elle fait partie des droits économiques et sociaux dont le respect s'impose à tous ;**
- 3) Le modèle économique en place est un modèle de **reproduction et d'accumulation des effets du sous-développement. Il doit être changé par l'élaboration et la mise en œuvre d'un vrai programme de développement économique et social précédé par l'organisation des Etats Généraux de l'Economie pour faire le bilan général de l'évolution économique de la RDC et prendre une décision collective de changer de direction ;**
- 4) Un pacte social relatif à la gestion des affaires publiques pour le bien-être général est un impératif pour assurer la **paix sociale et la cohésion nationale qui sont des préalables indispensables pour assurer l'unité nationale. La CBFC a déjà produit un projet de pacte social qui peut être enrichi au niveau de l'ECC dans son ensemble et du pays en général ;**
- 5) La restauration de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national est un préalable indispensable au développement économique et social. L'Homme protestant devrait y contribuer.

Fait à Kinshasa, le 26 juillet 2023

Achille BONDO LANDU

Economiste-consultant

082 1000 193 – 099 99 56621

Jeux de la Francophonie : la RDC aligne 12 médailles, dont deux en or

Hôte des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie, la République Démocratique du Congo se retrouve dans le top 5 des pays médaillés, affichant 12 médailles, dont deux en or.

NANA K.

L'International congolais Mbo Aaron Isomi de la République Démocratique du Congo a glané la deuxième médaille en or pour la RDC en s'imposant devant le Français Hounkaev Askerthan Mokhammad aux points 6-2, en lutte libre, lundi, au gymnase du stade Tata Raphaël dans la commune de Kalamu à Kinshasa, dans le cadre des 9^{èmes} Jeux de la Francophonie en République Démocratique du Congo.

Pour rappel, Andy Mukendi Kabeya a été le premier athlète congolais à offrir la première médaille de l'histoire de la RDC dans la même discipline (lutte libre) dans cette compétition internationale réservée aux pays ayant le partage en commun de la langue française.

A l'issue de la journée

du mardi 1^{er} août, la RDC affiche 12 médailles, dont deux en or, quatre en argent et six en bronze.

Après la deuxième médaille en or remportée lundi par la RDC avec le lutteur Mbo Aaron, le ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Kabulo mwana Kabulo, s'est engagé à mener le lobbying auprès du Gouvernement en vue d'obtenir des stages professionnels des lutteurs congolais, dans la perspective des Jeux olympiques de Paris en 2024.

En pleine compétition des Jeux de la Francophonie, le patron congolais des Sports a eu des échanges fructueux avec le directeur des Sports de l'Île Maurice autour du partenariat avec la RDC afin de permettre aux athlètes congolais d'effectuer des formations en terre mauricienne.

ANDY MUKENDI A OUVERT LA SÉRIE EN OR

C'est le lutteur Andy Mukendi Kabeya qui a offert à la RDC sa première médaille en or, aux 9^{èmes} Jeux de la Francophonie, en battant l'Arménien Simonyan Razmi aux points 7-0, dimanche, au gymnase du stade Tata Raphaël, dans la commune de Kalamu, en finale de la lutte libre en catégorie de 79 Kg homme.

Cette victoire classe la RDC à la cinquième place avec cinq médailles dont une



Le ministre François-Claude Kabulo félicitant Andy Mukendi, premier médaillé en or de la RDC aux Jeux de la Francophonie de Kinshasa

en une or, trois en argent et une en bronze. Les Léopards lutte de la RDC ont glané les médailles en argent, grâce aux athlètes Kabango Jordan (contre l'Arménien Margaryan) dans la catégorie de 61kg, et Prisca Madunu (contre le Cameroun Ngoe Miriam) dans la catégorie de 55kg, et Mbemba Diwa Mervédie (qui a perdu devant le Canadien Nickel Aleah) dans le lot de 62kg.

Pour la médaille en bronze, Gomba Chancelvie l'a emporté de belle manière devant la Sénégalaise Rosalie Diatta Anais 50kg (6-2). Par contre, dans l'autre finale chez les dames en 62 kg,

Mbemba Diwa Mervédie (RDC) a perdu face à Cannickel A (Canada) par la supériorité technique. La Congolaise s'est contentée de la médaille en argent.

La même journée, chez les hommes, en 86 kg, le lutteur congolais Tshotsha Barthélémy Tshotsha (RDC) a empoché sa médaille en bronze au détriment de Saleh Bouba (Tchad) aux points; tandis que l'autre médaille en bronze dans la catégorie de 70 kg a été remportée par Bukasa Norva kalala (RDC) qui a subi une défaite face au Tunisien Tunben Telili aux points.

Le Congolais Gédéon Kalonda Nyambwe a remporté

la médaille en bronze à l'épreuve de lancement de marteau, pour avoir l'avoir lancé sur une distance de 28,18 m, lundi, au stade des Martyrs.

A cette même épreuve, c'est le Mauricien Carre Jean Ian qui a remporté la médaille en or pour avoir lancé le marteau sur une distance de 52,50 m et le Congolais de Brazzaville médaillé d'argent pour avoir lancé sur une distance de 30,76 m.

Deux Mauriciens ont arraché les médailles en or et en argent. Ils ont été suivis par un Marocain. D'autres épreuves en athlétisme se poursuivent encore, notamment aux épreuves de 100 m, 200 m, 400 m, etc.

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
générales

**Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe**
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'Info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

La cérémonie des CAF Awards aura lieu le 11 décembre 2023 au Maroc

Les prestigieux CAF Awards feront leur retour le 11 décembre 2023 au Maroc pour célébrer les acteurs du football africain. Après l'événement réussi qui a vu le Sénégalais Sadio Mané et la Nigérienne Asisat Oshoala sacrés meilleur joueur et meilleure joueuse à Rabat, l'année dernière, la CAF distinguera une nouvelle fois les acteurs majeurs du football africain lors d'une cérémonie de prestige dans le royaume chérifien.

Les Awards récompenseront les meilleurs joueurs des clubs et les internationaux qui se sont illustrés lors de la saison écoulée, avec en point d'orgue le couronnement des Joueurs Africains de l'Année dans les catégories masculine et féminine.



Les lauréats de l'édition 2022, avec, à l'extrême droite, le Sénégalais Sadio Mané, ballon d'or africain 2022.

La question désormais sur toutes les lèvres : qui pour succéder à Mane et Oshoala ?

Parmi les précédents lauréats de la catégorie hommes figurent Yaya Touré (2011, 2012, 2013 et 2014), Samuel Eto'o (2003, 2004, 2005 et 2010), Didier Drogba (2006 et

2009), Mohammed Salah (2017, 2018), Riyad Mahrez (2016), Nwankwo Kanu (1996 et 1999), Abedi Pele (1992) et le grand George Weah (1995), pour ne citer que ceux-là.

Chez les dames, si Oshoala a dominé la catégorie ces dernières années en rem-

portant les éditions 2014, 2016, 2017, 2019 et 2022, elle doit encore faire face à la concurrence d'anciennes lauréates, dont la Sud-africaine Thembi Kgatiana (2018). Cette catégorie compte également parmi ses précédents lauréats, la légende des Super Falcons, Perpetua Nkwocha (2004, 2005, 2010 et 2011).

Plusieurs autres distinctions seront également en jeu, notamment celles du Joueur interclubs de l'année, le Jeune joueur de l'année, l'Équipe nationale de l'année, l'Entraîneur de l'année, le Club de l'année et le But de l'année.

On retrouvera également, le prix de la Joueuse Interclubs de l'année, qui a été introduit l'année dernière après le lancement réussi de la Ligue des Champions Féminine de la CAF.

Tshisekedi rouvre à la circulation la route Kimwenza-Kindele, avant les avenues Elengesa et Kikwit

Alors qu'il entame les derniers cinq mois de son premier mandat, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, devrait vraisemblablement multiplier les cérémonies d'inauguration des infrastructures lancées particulièrement dans la ville de Kinshasa. La première étape a été lancée mardi avec l'ouverture à la circulation de la route Kimwenza - Kindele, dans la commune de Mont Ngafula.

Après cinq mois de la fin de son premier mandat, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, enchaîne les inaugurations de nombreux travaux d'infrastructures lancés dans la ville de Kinshasa. C'est dans ce cadre que le Président de la République a procédé mardi à la réouverture de la route Kimwenza-Kindele, dans la commune de Mont-Ngafula, impraticable depuis 2016.

Après cette avenue qui devait désengorger une partie de la commune de Mont Ngafula, les prochaines inaugurations seront vraisemblablement les avenues Kikwit qui part de la commune de Lemba jusqu'à celle de Ngiri-Ngiri et l'avenue Elengesa qui traverse les communes de Kalamu, Ngiri-Ngiri et Makala jusqu'à son croisement avec l'avenue By-Pass.

Cette artère, longue de plus de 7 kilomètres reliant plusieurs quartiers de la commune de Mont-Ngafula au centre-ville de Kinshasa via le campus de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), était dans un état de délabrement avancé.

Les travaux de réhabilitation, qui ont duré plus ou moins deux ans, ont été exécutés par la société de construction chinoise Zheingwei Technique Coopération (ZTC), sous la supervision de l'Office des voiries et drainage (OVD), avec le financement du gouvernement central. Ils étaient inscrits au programme d'urgence des 100 jours du Chef de l'Etat, dans son volet « Infrastructures ».

Les populations des cités de Kindele et Kimwenza se sont montrés satisfaites de la reprise du trafic sur ce tronçon qui devrait faciliter leurs activités quotidiennes. « Depuis des années, il nous était difficile d'atteindre le centre-ville en passant par l'Unikim », témoigne Cosmas Esomba, notable du coin. « Nous remercions vivement le Chef de l'Etat pour sa volonté politique imprimée depuis son avènement à la tête du pays et son implication personnelle dans la matérialisation de ce projet », a-t-il rajouté.

La route Kimwenza-Kindele assure également la jonction des établissements sco-



laire et académiques, notamment la première université des sciences agro-vétérinaires (Université Loyola), la première bibliothèque de l'Afrique centrale (Canisius), le Lac de Ma vallée et le sanctuaire des Bonobo.

Après cette réouverture, le Président de la République a visité sur son chemin de retour les travaux antiérosifs réalisés (80% d'exécution) à l'érosion « Bukavu », à trois ki-

lomètres de l'UNIKIN.

Le Chef de l'Etat a donné des instructions précises pour le parachèvement et la livraison de cet ouvrage avant la saison pluvieuse.

AVEC CELCOM / PRÉSIDENCE

Voici les dernières nominations à l'ANR, au CNS, dans les établissements et services publics

(Suite de la page 2)

Collège Economie, Finances, Commerce extérieur et Portefeuille

LUZAWU KANYINDA NORBERT
NTENDA NTENDA MARTIN
BADAGA MUBAGUA
NSIMI MUDIANGU ALPHONSE
KIALA NSINDA MAN DAVID

Collège Emploi, Travail, Prévoyance sociale et Solidarité

MUIMBI KALONJI TARCE
EMINA ASUKA JOSEPHINE
BALOBA BIZUBU DEOGRATIAS
KAKIESE MOMBO ELIZABETH

Collège Diplomatique

TSHOMA KATATA DELLY
KIRIZA MASHALI ARSENE
MIMBO MBUTU
MAKULO TOYITELI CHARLOTTE

Collège Education, Recherches scientifique, Culture, Arts et Questions religieuses

MPEKI EBENDE JEAN-ROBERT
MUSOMO AMUNDALA RICHARD
LUKUNA LABANTU EDDY
MONKE MOSHANI BIENVENU
KAMPETENGA LUSENGU NORBERT

Collège Environnement et Mobilité

LUSAMBA MBOMBO GORETTI
KILOLA MAKUALA
MUMBALA BOME LOUIS
BOLEMBE BIENGGONGO

Collège Relations avec le Parlement et les autres Institutions

TSHIMANGA MBAYA MICHEL
MANUANA SIPOLO SARAH
MAMUEMBUA MPUTU EBA
ILUNGA KABUNDA FELICIEN

Collège Santé et Bien-être

MUNDABI SUKA JOEL
DIENDA KENDA FRIDA
LAMI NZUZU JOSE
ENU KUEB JEAN

III. Inspection Générale des Mines (IGM)

IG : KIAKU KINGUABIDI DIDIER
IGA : KAPATA MBUELELE DONAT

IV. Agence Nationale de Renseignements (ANR)

AG : LUSADISU NKIAMBI WASADIO DANIEL

V. Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité

ESAMBO KANGASHE JEAN-LOUIS